

ASSEMBLEE GENERALE

VOTE PAR CORRESPONDANCE

Le bulletin de vote, les rapports moral et financier, vous ont été expédiés par mail. En cas de non réception merci de la signaler par mail à notre secrétariat : amis2georgesand@orange.fr

Pour procéder au vote il vous suffira de renvoyer votre bulletin de vote sur lequel vous aurez rayé les noms ou les mentions qui ne vous conviennent pas.

Pour que le vote se fasse à bulletin secret, il vous suffira de glisser votre bulletin dans une enveloppe blanche cachetée, elle-même glissée dans une enveloppe adressée à l'Association :

Les Amis de George Sand – Mairie, 36400 La Châtre.

Réponse attendue avant **le 10 avril 2021.**

Les résultats du vote seront communiqués lors de l'AG du **24 avril 2021 de 14h30 à 17h**. Nous présenterons d'une façon plus détaillée les divers projets pour 2021.

Dans la seconde partie de l'assemblée générale, Thierry Bodin présentera une conférence intitulée :

« George et Pauline, variations autour d'une lettre (lettre conservée au Musée de La Châtre) »